



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'AIN

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Maternelle Charles Jarrin - 13, rue du 23ième R.I.
01000 BOURG EN BRESSE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'AIN

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Maternelle Charles Jarrin - 13, rue du 23ième R.I.
01000 BOURG EN BRESSE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 567 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 578 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 590 sur 595 lors de l'exercice précédent, soit l'intégralité des comptes rendus financiers) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 14 172,10 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 30 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 8 341,55 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 15 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 14 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'AIN (01)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	121,96	121,96			Fonds associatif	94 887,75	92 959,76
Terrains					Report à nouveau	825 991,47	747 917,22
Constructions					Résultat de l'association	38 641,68	84 632,70
Installations et matériels d'activités	5 902,05	3 900,49	2 001,56	295,91	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	8 496,31	7 469,28	1 027,03	1 522,11	Subventions d'investissement	400,00	600,00
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	959 920,90	926 109,68
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	7 135,34	6 695,69
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	2 291,76	2 061,78
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 520,32	11 491,73	3 028,59	1 818,02	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 427,10	8 757,47
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	793,69		793,69	391,00	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	931,35		931,35	2 537,20	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				1 412,76	Fournisseurs	5 305,17	5 355,63
Autres créances (dont erreurs débitrices)	15 835,15		15 835,15	8 600,94	Dettes fiscales et sociales	1 096,69	1 574,68
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	770,62	
Disponibilités	967 782,59		967 782,59	929 958,84	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	15 164,75	3 229,54
Charges constatées d'avance	3 313,86		3 313,86	308,24	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	988 656,64		988 656,64	943 208,98	TOTAL DETTES	22 337,23	10 159,85
TOTAL GENERAL	1 003 176,96	11 491,73	991 685,23	945 027,00	TOTAL GENERAL	991 685,23	945 027,00



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'AIN (01)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	234 864,06	253 060,97
Ventes de produits pour cessions	507 657,16	498 951,47
Prestations de service et animations	340 023,37	366 880,65
Subventions d'exploitation	562 051,78	661 226,08
Produits divers de gestion courante	144 597,35	184 083,27
Reprises sur provisions et QP Sub. Invest. virée au résultat	200,00	200,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	2 061,78	847,27
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 791 455,50	1 965 249,71
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	315 042,90	318 746,12
Variation des stocks de fournitures à céder	-402,69	241,13
Achats de fournitures administratives	1 327,25	1 692,09
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 235 961,50	1 341 212,79
Impôts et taxes	257,32	285,62
Salaires bruts	14 184,35	15 227,34
Charges sociales	4 861,65	5 150,34
Autres charges	156 267,84	174 220,27
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	50 273,86	45 293,65
Dotations aux provisions	439,65	1 198,69
Engagements à réaliser sur subventions affectées	2 291,76	2 061,78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 780 505,39	1 905 329,82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	10 950,11	59 919,89
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	1 436,49	2 559,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	19 832,48	29 329,58
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	21 268,97	31 889,47
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	21 268,97	31 889,47
RESULTAT COURANT (I + II)	32 219,08	91 809,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	74 289,35	99 326,67
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	74 289,35	99 326,67
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	67 866,75	106 503,33
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	67 866,75	106 503,33
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	6 422,60	-7 176,66
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	38 641,68	84 632,70
TOTAL DES PRODUITS	1 887 013,82	2 096 465,85
TOTAL DES CHARGES	1 848 372,14	2 011 833,15

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'AIN (01)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	991 685,23 €	945 027,00 €
Résultat de l'exercice :	38 641,68 €	84 632,70 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	578	595
dont coopératives et foyers agrégés :	567	590
dont coopératives et foyers non agrégés :	11	5
Nombre de coopérateurs :	34 857	34 530

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 4 057 heure(s) soit un équivalent temps plein de 2 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement.

En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement.

En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

À titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 61 111 € soit environ 3,31% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	38 641,68	{ dont	1 201,99 pour le siège départemental
		{ dont	37 439,69 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	15 835,15	{ dont	1 663,05 pour le siège départemental
		{ dont	14 172,10 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			30 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	15 164,75	{ dont	6 823,20 pour le siège départemental
		{ dont	8 341,55 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			15 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	967 782,59	{ dont	110 181,98 pour le siège départemental
		{ dont	857 600,61 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			1 512,52 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	50 273,86	{ dont	2 245,36 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{ dont	48 028,50 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			84,71 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 887 013,82	{ dont	95 883,80 pour le siège départemental
		{ dont	1 791 130,02 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 158,96 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 848 372,14	{ dont	94 681,81 pour le siège départemental
		{ dont	1 753 690,33 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 092,93 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			66,03 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	0,5	0,7
Total	1,5	1,7

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	431	473
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	36	44
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	542	174
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	8	10
Participants aux séances de formation (estimation)	23	15

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE L'AIN (01)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	121,96	121,96			Fonds associatif	94 887,75	92 959,76
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	1 201,99	1 927,99
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	5 902,05	3 900,49	2 001,56	295,91	Subventions d'investissement	400,00	600,00
Autres immobilisations corporelles	8 496,31	7 469,28	1 027,03	1 522,11	TOTAL FONDS PROPRES	96 489,74	95 487,75
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	7 135,34	6 695,69
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	2 291,76	2 061,78
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 520,32	11 491,73	3 028,59	1 818,02	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 427,10	8 757,47
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	793,69		793,69	391,00	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	931,35		931,35	2 537,20	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				1 412,76	Fournisseurs	5 305,17	5 355,63
Autres créances	1 663,05		1 663,05	934,38	Dettes fiscales et sociales	1 096,69	1 574,68
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	770,62	
Disponibilités	110 181,98		110 181,98	103 854,93	Autres dettes	6 823,20	81,00
Charges constatées d'avance	3 313,86		3 313,86	308,24	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	116 883,93		116 883,93	109 438,51	TOTAL DETTES	13 995,68	7 011,31
TOTAL GENERAL	131 404,25	11 491,73	119 912,52	111 256,53	TOTAL GENERAL	119 912,52	111 256,53

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE L'AIN (01)**

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	57 514,05	56 974,50
Ventes de produits pour cessions	1 931,94	3 349,35
Prestations de service et animations	5 927,33	6 975,44
Subventions d'exploitation	16 236,70	17 373,18
Produits divers de gestion courante	4 170,28	2 732,83
Reprises sur provisions	200,00	200,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	2 061,78	847,27
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	88 042,08	88 452,57
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	1 445,56	812,40
Variation des stocks de fournitures à céder	-402,69	241,13
Achats de fournitures administratives	1 327,25	1 692,09
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	50 264,34	52 246,45
Impôts et taxes	257,32	285,62
Salaires bruts	14 184,35	15 227,34
Charges sociales	4 861,65	5 150,34
Autres charges	17 611,70	21 577,30
Dotations aux amortissements	2 245,36	1 787,90
Dotations aux provisions	439,65	1 198,69
Engagements à réaliser sur subventions affectées	2 291,76	2 061,78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	94 526,25	102 281,04
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-6 484,17	-13 828,47
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 436,49	2 559,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 440,53	12 491,21
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 877,02	15 051,10
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	6 877,02	15 051,10
RESULTAT COURANT (I + II)	392,85	1 222,63
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	964,70	1 442,77
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	964,70	1 442,77
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	155,56	737,41
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	155,56	737,41
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	809,14	705,36
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	1 201,99	1 927,99

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 119 912.52 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 1 201.99 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c). Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	121,96			121,96
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	2 446,12	3 455,93		5 902,05
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	8 496,31			8 496,31
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	11 064,39	3 455,93		14 520,32

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Livres Ciné Lectures « Le Roi et l'Oiseau » : 3 455,93 €

c) Tableau de variation des amortissements

Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
33%	121,96			121,96
5%				
33% à 20%	2 150,21	1 750,28		3 900,49
10%				
25%				
33%	6 974,20	495,08		7 469,28
20%				
Total	9 246,37	2 245,36		11 491,73

2. Immobilisations financières

Néant

0.00

0.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Stocks au 31/08/2009 793.69
793.69

4. Avances et acomptes versés

Néant 0.00
0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	931,35		931,35
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	931,35		931,35

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant 0.00
0.00
0.00

7. Autres créances

Festival du Film d'Animation 63.00
Clients divers 41.55
DDEN 1 558.50
1 663.05

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant 0.00
xxxxxx 0.00
0.00

9. Disponibilités

CCP 98 414.88
CCP « Séjours à l'étranger » 5 957.98
Livret A 392.04
Intérêts courus à recevoir 5 362.74
Caisse 54.34
110 181.98

10. Charges constatées d'avances

Fédération / Don 3 000.00
Néopost / Location machine à affranchir payée d'avance (4/12) 169.76
MAIF / Assurances payées d'avance (4/12) 138.48
3 313.86

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Subvention d'investissement

Subvention OCCE de 2006/2007 pour l'achat d'un ordinateur 1000.00
Quote part de subvention virée au compte de résultat (5 ans) (600.00)
Subvention nette **400.00**

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	6 695,69	439,65		7 135,34
Provisions pour charges	6 695,69	439,65		7 135,34
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	6 695,69	439,65		7 135,34

Dotations / reprises d'exploitation	439,65
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	439,65

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Ecoles Fleuries	1 787,74	2 291,76	1 787,74	2 291,76
Education contre le racisme	274,04		274,04	
Fonds dédiés	2 061,78	2 291,76	2 061,78	2 291,76

5. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total	0	0	0	0

6. Avances et acomptes reçus

Néant	<u>0.00</u>
	0.00

7. Fournisseurs

Fournisseurs	0.00
Fournisseurs, factures non parvenues (Audit France, Trésorerie Municipale)	<u>5 305.17</u>
	5 305.17

8. Dettes fiscales et sociales

Urssaf	648.90
Assedic	49.35
Retraite complémentaire (IPRIS)	214.50
Prévoyance (IONIS)	33.60
Formation continue (Uniformalion)	<u>150.34</u>
	1 096.69

9. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	<u>770.62</u>
	770.62

10. Autres dettes

Coopératives scolaires (chèque perdu, avoirs)	885.00
Fermetures coopératives soldes à reverser	<u>5 938.20</u>
	6 823.20

11. Produits constatés d'avances

Néant	<u>0.00</u>
	0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	34 857	34 530
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,84 €	0,89 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	57 514,05	56 974,50
Cotisations versées à la Fédération	28 234,17	26 242,80
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	28 234,17	26 242,80

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	1 300.00	1 300.00
Subventions communes	12 725.70	13 862.30
Autres subventions	2 211.00	2 210.88
Total	16 236.70	17 373.18
Dont versées aux coopératives	12 725.70	13 862.30

3. Produits exceptionnels

Produits exceptionnels	6.60
Produits des fermetures comptes coopératives	46.07
Produits sur exercices antérieurs (photocopies 05/06, retard d'adhésions, remboursements)	<u>912.03</u>
	964.70

4. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles (pénalités IPRIS)	31.36
Charges sur exercices antérieurs (frais CAC)	<u>124.20</u>
	155.56

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Néant	<u>0.00</u>
	0.00

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 43 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Bourg en Bresse, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 13 rue du 23^{ème} RI (environ 50 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 450 heures de travail valorisées à 12 375 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**
- Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 06/01/1999 approuvée par l'AG du 01/12/1998). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :
- - un compte «centralisateur» (n° 08 886 31B 038), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,
- - un compte «titres» de placement en SICAV (n° 3G380888631001), alimenté par le compte «centralisateur». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.
- Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	542 (siège compris)	175 (siège compris)
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	895 293.76	571 722.30
Montant des intérêts perçus (avant frais)	9 805.22	23 620.46
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Pourcentage perçu par le siège	55.49 % (5 440.53 €)	52.88 % (12 491.21 €)
Pourcentage perçu par les coopératives	44.51 % (4 364.69 €)	47.12 % (11 129.25 €)